

RÉSIDENCE DOCTORALE INTERDISCIPLINAIRE

APPEL À CANDIDATURES 2027

Maison des Sciences sociales et des Humanités Ange-Guépin



LA RÉSIDENCE

La Maison des Sciences sociales et des Humanités (MSH) Ange-Guépin accueille chaque année dans ses locaux nantais des doctorants relevant des écoles doctorales en Sciences Humaines et Sociales des universités de Nantes, Angers et Le Mans.

Les doctorants lauréats de ce programme de résidence bénéficient de conditions d'accueil propices à la réalisation de leur thèse :

- Mise à disposition de **bureaux équipés, espaces de réunion** et de **vie collective** ;
- Evolution dans un **environnement scientifique dynamique** favorisant les **échanges pluri-/interdisciplinaires** ;
- Accès aux **formations** et **expertises** de la MSH (enjeux du numérique, science ouverte, recherche de financements...) ;
- Accès à la **programmation scientifique** de la MSH.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Doctorant.e.s des Écoles Doctorales ligériennes en Sciences Humaines et Sociales, bénéficiant ou non d'un financement institutionnel ;
- Possibilité de candidater dès la 1^{ère} année de thèse ;
- Qualité du projet doctoral ;
- Tout sujet de thèse éligible, avec une priorité accordée aux thèses en lien avec les axes thématiques de la MSH :
 - Faire société(s) : identité(s) en question
 - Enfance et jeunesse
 - Risques et transitions
 - SHS et santé
 - SHS, sciences et technologies
- Équilibre de représentation entre les disciplines des doctorants résidents.

CONDITIONS DE LA RÉSIDENCE

Accueil des lauréats : 18 janvier 2027

Durée du programme : 1 an (renouvelable 2 fois maximum, sous conditions)

Accès aux locaux : du lundi au vendredi, de 7h à 20h

Les **frais inhérents à la résidence** (copieurs, imprimerie, téléphonie...) restent **à la charge des laboratoires** de rattachement des résidents.

Une occupation effective des bureaux durant toute la durée de la résidence ainsi qu'une implication dans la vie scientifique et collective de la MSH est attendue de la part des lauréats du programme. **Le renouvellement de la résidence sera conditionné à ces critères.**

DÉPOSER UNE CANDIDATURE

1/ Compléter le dossier de candidature téléchargeable sur le site de la MSH (<https://msh-ange-guepin.univ-nantes.fr/le-soutien-a-la-recherche>) et joindre un CV faisant apparaître le parcours scientifique.

2/ Les candidats doivent faire viser leur dossier par leur directeur de thèse, puis le transmettre à leur directeur de laboratoire.

3/ Les candidatures sont classées par les directeurs de laboratoire et transmises à la MSH à l'adresse : Acdoctmsh@univ-nantes.fr

Date limite de candidature : **20 novembre 2026 à 12h**

Contact : Acdoctmsh@univ-nantes.fr



Nantes / Angers / Le Mans

Maison des Sciences sociales et des Humanités Ange-Guépin
5, allée Jacques Berque, BP 12105 44021 Nantes Cedex 1
www.msh-ange-guepin.fr